



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
MARDI 21 MARS 2017 A 18 HEURES 30 AU THEATRE LES SALONS
A GENEVE**

Le Président salue les membres présents et les remercie de s'être déplacés pour cette assemblée générale ordinaire. Il donne la liste des excusés.

L'assemblée peut valablement délibérer, la convocation ayant été adressée à tous les membres de la SGMG, plus de 10 jours avant la date d'aujourd'hui.

L'ordre du jour est rappelé et n'appelle pas de commentaire.

En préambule, le Président Bruno MEGEVAND tient à rappeler le décès de Monsieur Henry-Louis de La GRANGE, grand mahlérien et ami de notre société. Des propos rappelant les grandes lignes de sa vie de mahlérien et son apport incontestable pour la SGMG sont tenus. L'assemblée est invitée à observer une minute de silence en souvenir de cet homme extraordinaire.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2016

L'assemblée dispense le Comité de lire ce procès-verbal, qui a été envoyé à tous les membres de la SGMG.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Comité pour l'exercice écoulé

Bruno MEGEVAND donne lecture de ce rapport où il résume toutes les activités déployées par le Comité en 2016.

Il en ressort, pour l'essentiel, que le Comité s'est réuni à 11 reprises au cours de l'exercice sous revue.

Parmi ses différentes tâches, il a notamment surveillé et tenté d'accroître les finances de la société, organisé les différentes manifestations qui ont jalonné cette année et préparé les manifestations pour l'exercice suivant.

En particulier, les événements que voici ont été rappelés :

- 23 février : concert le Chant de la Terre par l'Orchestre Contrechamps
- 22 mars : après l'assemblée générale ordinaire, projection du film sur la vie d'Henry-Louis de La GRANGE
- 19 avril : soirée MAHLER ET VIENNE préparée par Eric BAUER
- 21 mai : finale de la 2^{ème} édition du concours MAHLER en collaboration avec la HEM
- 25 mai : soutien au concert de l'OSR dirigé par Sir Mark ELDER dans M5, suivi d'un cocktail dinatoire
- 9 juin : soutien au concert de l'Orchestre de chambre de Genève dans les lieder du Wunderhorn avec Dietrich HENSCHERL + film
- 7 août : soutien au concert du Festival de Verbier avec M3
- 13 septembre : récital Thomas HAMPSON à l'Opéra des Nations, en lien avec la MMM
- 25 octobre : conférence d'automne avec William BLANK, qui nous a présenté M7

3. Présentation des comptes

Catherine ROY, trésorière, nous indique que la fortune de la Fondation est au 31 décembre 2016 de CHF 99'943.--, notamment grâce aux différents dons reçus dont celui, récurrent, de la FONDATION COROMANDEL, qui est remerciée par le Président. La situation de la société est donc parfaitement saine.

Le Comité veille donc régulièrement à la bonne santé financière de la SGMG et cible naturellement ses projets en fonction des ressources à disposition.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Comme le Président l'a annoncé en début de séance, les deux réviseurs sont malheureusement absents de Genève.

Ils ont néanmoins révisés les comptes de façon minutieuse et établi un rapport daté du 15 mars 2017. Ce rapport est lu par la vice-présidente Ariane EXCHAQUET et recommande d'approuver les comptes. Des remerciements nourris sont adressés à Catherine ROY, pour l'ensemble de son activité, non seulement en lien avec la comptabilité, mais également avec toutes les manifestations organisées par notre société.

Sur la base de la présentation des comptes et du rapport des vérificateurs, les comptes de la SGMG, pour l'exercice 2016, sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Décharge du Comité

Décharge est donnée au Comité par l'assemblée des membres présents de la SGMG, unanimement.

6. Election du Comité et du Président

En vertu des art. 11 et 12 des Statuts, les élections du Comité et du Président sont valables pour une année, avec un mandat indéfiniment renouvelable.

Le Comité et le Président se représentent in corpore et l'assemblée générale approuve cette composition, de sorte que tous les membres sont réélus pour une nouvelle année.

7. Fixation des cotisations

Il est proposé le maintien du statu quo, soit CHF 100.-- par année pour les personnes physiques, CHF 150.- pour les couples, CHF 300.- pour les personnes morales et CHF 50.- pour les étudiants et les personnes bénéficiant de l'AVS.

L'assemblée générale entérine à l'unanimité cette proposition.

8. Rappel des manifestations futures

Le Président rappelle les manifestations d'ores et déjà prévues pour l'année 2017.

Ces manifestations sont donc les suivantes :

- (Manifestation ayant déjà eu lieu) : Soutien au concert OSR du 26 janvier avec M1, qui a vu les débuts de Maestro Jonathan NOTT, nouveau chef titulaire de l'OSR. Ce concert et le cocktail dînatoire qui a suivi ont fait de cette soirée un événement mémorable.
- Récital qui suivra notre assemblée générale ordinaire, avec les lauréats de la deuxième édition du concours Gustav MAHLER, soit Marion GRANGE soprano et Ambroise DERANCOURT pianiste.
- 16 mai 2017 : concert Contrechamps avec les Kindertoten Lieder.
- Soutien au concert de l'Orchestre des Trois-Chênes, avec M1. Ces concerts auront lieu le 13 juin à 20 heures à la Salle des fêtes de Thônex et le 23 juin à 21h.30 au Victoria Hall dans le cadre de la Fête de la Musique.
- Soutien au concert du Festival de Verbier du 24 juillet 2017 : M9 avec Gianfranco NOSEDA, précédé d'un concerto pour piano de Mozart (Danili TRIFONOV).
- 10 octobre 2017 : soirée autour de la 4^{ème} symphonie, préparée par Eric BAUER.

Pour le surplus, le Président informe l'assemblée que le Comité a soutenu, en collaboration avec la société MAHLER des Pays-Bas, l'édition de facsimile de Abschied, dernier mouvement du Chant de la Terre. Cette édition qui sera incessamment disponible sera mise en vente au prix de EUR 50.-- l'unité.

9. Divers

Ariane EXCHAQUET intervient pour deux motifs : le premier est de solliciter les membres présents de la contacter, au cas où ils seraient désireux d'essayer de mettre sur pied un déplacement un l'étranger, pour écouter une œuvre de MAHLER. Ariane EXCHAQUET fait référence au voyage que nous avons organisé peu après la constitution de notre société, soit un déplacement à Londres où nous avons écouté la 3^{ème} symphonie. Les personnes intéressées sont donc invitées à se rapprocher d'Ariane, postérieurement à l'assemblée.

Pour le surplus, la vice-présidente rend un hommage appuyé à Henry-Louis de La GRANGE et au Président de la SGMG qui la remercie chaleureusement.

Quelques explications sont enfin données par Bruno MEGEVAND au sujet du projet de CITE DE LA MUSIQUE DE GENEVE.

L'assemblée est levée à 19h30

Pour la SOCIETE GUSTAV MAHLER DE GENEVE

Bruno MEGEVAND, Président

00155299/1/ac